



- La Cour de justice européenne a ordonné la fin des coupes dans la forêt protégée de Białowieża.
- La Pologne refuse de se soumettre, l'abattage se poursuit.
- Le ministre de l'Environnement polonais était entendu ce lundi.

La Pologne abat la dernière forêt naturelle d'Europe



Des activistes de Greenpeace bloquent une machine pour empêcher des abattages d'arbres dans la forêt protégée de Białowieża en Pologne.

“C’est la première fois dans l’histoire de l’UE qu’un Etat membre ne respecte pas l’ordonnance de votre Cour.”

Katarzyna Herrmann

La représentante de la Commission a plaidé devant le juge de la Cour de justice de l'Union européenne.

25 mars 2016

Début du plan d'abattage

Le 25 mars 2016, le ministre polonais de l'Environnement a donné son feu vert à un plan controversé permettant de développer l'exploitation du bois dans ce district forestier, notamment afin de stopper des attaques d'insectes xylophages.

Des épicéas hauts de 50 mètres, des chênes aux troncs de plusieurs mètres de circonférence... la forêt de Białowieża est la dernière forêt à caractère primaire d'Europe. Couvrant une surface de plus de 150 000 hectares en Pologne et en Biélorussie, elle abrite plus de 20 000 espèces animales dont des loups, des lynx et la seule population de bisons sauvages d'Europe.

Ce massif forestier est au cœur d'un bras de fer entre la Pologne et l'Union européenne. En mars 2016, Jan Szyszko, le ministre de l'Environnement polonais, a autorisé le triplement des opérations forestières et l'exploitation des zones auparavant exclues de toute intervention. En mai 2016, les abattages d'arbres ont commencé, des mesures "de protection" selon le ministre, contre une invasion d'insectes xylophages touchant l'épicéa. La Commission européenne s'est alors opposée à cette "exploitation forestière de grande échelle" et a sommé la Pologne de cesser d'opérer ces coupes massives dans la forêt protégée, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco et zone Natura 2000, le réseau européen de conservation des habitats naturels. A ces avertissements, Jan Szyszko, forestier et chasseur de

lancer des campagnes de propagande, des émissions de télévision toutes les semaines où ils montrent des insectes dans des boîtes ou une campagne avec des scientifiques de l'Institut de foresterie qui appuie l'action du ministre. Ici, à Białowieża, il y a une tension incroyable, la pression est très forte. Dans la rue, les gens n'osent pas donner leur avis par peur des représailles des forestiers qui affirment aux habitants qu'ils ne pourront plus avoir de bois de chauffage s'ils soutiennent les écologistes. En somme, "la situation est catastrophique" d'autant plus que les machines sont toujours à l'œuvre comme en témoignent plusieurs "défenseurs de la forêt". Malgré l'ordre de la CJUE, le gouvernement polonais refuse de se soumettre.

Aux abords de la forêt, un camp rassemblant plusieurs ONG abrite des défenseurs de l'environnement. Chaque jour, des activistes tentent de bloquer la centaine de machines à l'œuvre en s'asseyant sur la route pour empêcher les camions de passer ou en s'enchaînant à des arbres, observe le spécialiste qui prône une gestion la plus naturelle possible des forêts. "Białowieża est un cas symbolique, un joyau très important à sauver. Les tensions qui se cristallisent ici sont emblématiques, cela pourrait se passer ailleurs."

“Le véritable enjeu est une question idéologique et de pouvoir, la Pologne veut garder le contrôle sur les forêts.”

Sébastien Carbonnelle

Membre de l'association Forêt et naturalité.

Une question d'honneur

Le 28 juillet, la Cour a "ordonné la cessation immédiate de l'exploitation forestière". Inébranlable, le ministre de l'Environnement a déclaré qu'il continuerait les coupes forestières, légales à ses yeux, et a annoncé qu'il allait comparaître en personne devant la CJUE ce lundi 11 septembre, pour y "défendre l'honneur de la science polonaise, des forestiers polonais et des habitants" de la région. Devant le juge, il a déclaré : "C'est une menace pour la population locale quand beaucoup d'arbres sont par terre ou risquent de tomber." Le verdict de cette audience en référé, c'est-à-dire en urgence, devrait tomber d'ici à deux à trois semaines. A terme, si la décision de la Cour est confirmée, la procédure peut mener à des sanctions financières contre la Pologne. Depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement conservateur, les relations sont tendues entre Bruxelles et Varsovie. Ce bras de fer autour du massif forestier protégé cristallise les oppositions.

Pour Sébastien Carbonnelle, guide nature de l'association belge Forêt et naturalité, à Białowieża depuis une semaine, "la Commission n'aurait pas dû attendre si longtemps. En une année, le gouvernement a eu le temps de

lancer des campagnes de propagande, des émissions de télévision toutes les semaines où ils montrent des insectes dans des boîtes ou une campagne avec des scientifiques de l'Institut de foresterie qui appuie l'action du ministre. Ici, à Białowieża, il y a une tension incroyable, la pression est très forte. Dans la rue, les gens n'osent pas donner leur avis par peur des représailles des forestiers qui affirment aux habitants qu'ils ne pourront plus avoir de bois de chauffage s'ils soutiennent les écologistes. En somme, "la situation est catastrophique" d'autant plus que les machines sont toujours à l'œuvre comme en témoignent plusieurs "défenseurs de la forêt". Malgré l'ordre de la CJUE, le gouvernement polonais refuse de se soumettre. Aux abords de la forêt, un camp rassemblant plusieurs ONG abrite des défenseurs de l'environnement. Chaque jour, des activistes tentent de bloquer la centaine de machines à l'œuvre en s'asseyant sur la route pour empêcher les camions de passer ou en s'enchaînant à des arbres, observe le spécialiste qui prône une gestion la plus naturelle possible des forêts. "Białowieża est un cas symbolique, un joyau très important à sauver. Les tensions qui se cristallisent ici sont emblématiques, cela pourrait se passer ailleurs." Deux visions s'affrontent selon Sébastien Carbonnelle, "d'un côté l'administration et les forestiers; de l'autre, les scientifiques et les écologistes". Si la Pologne a un intérêt économique dans cette affaire, car une partie du bois est exploitée, il reste marginal : "Il est clair que l'insecte envahissant est un prétexte. Le véritable enjeu est une question idéologique et de pouvoir, la Pologne veut garder le contrôle sur les forêts et les zones naturelles en général pour que la gestion de l'environnement soit confiée à l'administration du ministre de l'Environnement polonais plutôt qu'à des associations ou administrations de parcs naturels."

Le scolyte de l'épicéa ravage-t-il la forêt ?

Jan Szyszko affirme effectuer des coupes "sanitaires" afin de protéger les arbres restants du scolyte de l'épicéa, un insecte ravageur. "Depuis 2012, un peu partout en Europe, il y a une expansion de cet insecte qui s'attaque aux arbres affaiblis, explique Sébastien Carbonnelle. Ces dernières années, à cause du changement climatique, il y a des épisodes de sécheresse à répétition qui stressent les épicéas. Nous observons ici à Białowieża de nombreux épicéas en train de mourir, mais ce n'est pas un problème majeur dans une grande forêt naturelle, car les arbres s'effondrent et laissent la place à d'autres jeunes arbres." Il y a une dizaine de jours, une cinquantaine de militants ont rejoint le camp de Białowieża pour renforcer les effectifs des "défenseurs de la forêt", à l'appel de Greenpeace.

Camille de Marclilly

EN BREF

Rochefort

Succès judiciaire pour l'abbaye

Le tribunal de première instance de Marche saisi en référé par l'abbaye Notre-Dame Saint-Rémy de Rochefort, a prononcé, lundi, une ordonnance suspendant les effets du permis unique accordé au groupe Lhoist pour la réalisation des pompages tests sur la source de la Tridaine, dont l'eau permet à l'abbaye de brasser sa célèbre trappiste. Le groupe Lhoist avait contesté l'urgence, mais le tribunal a estimé que, compte tenu des délais, les travaux étaient susceptibles de démarrer sous peu. (Belga)

Astrophysique

Michaël Gillon (ULg) primé

Chaque année quatre prix Balzan sont attribués à des chercheurs et savants qui se sont distingués, sur le plan international, dans leur domaine d'activité. Parmi les lauréats, cette année, Michaël Gillon, de l'Université de Liège, a été primé pour ses recherches sur les planètes du système solaire et les exoplanètes. Chacun des prix a une valeur de 750 000 francs suisses (environ 660 000 euros); la moitié devant être destinée par les lauréats à des projets de recherche.

20 ans

de prison pour un braconnier de rhinocéros

Un braconnier de nationalité mozambicaine a été condamné à vingt ans de prison pour trafic illégal de cornes de rhinocéros en Afrique du Sud, a annoncé lundi la police. Mapoyisa Mahlauli avait été arrêté le 17 mars 2016 dans le parc national Kruger, situé dans le nord-est de l'Afrique du Sud et frontalier du Mozambique.

Ouragan Irma

Appel aux dons

Après le passage dévastateur de l'ouragan Irma sur les Caraïbes, la Croix-Rouge lance un appel urgent aux dons. "Dans chaque pays, des milliers de bénévoles de la Croix-Rouge sont mobilisés pour aider les sinistrés. Premiers soins, abris d'urgence, distributions d'eau, de nourriture, de couvertures : les besoins sont immenses. Rien que pour les îles des Antilles dévastées, plus d'un million d'euros sera nécessaire pour apporter une aide d'urgence dans les prochains six mois à des milliers de personnes qui n'ont plus rien", estime la Croix-Rouge. Les dons peuvent être versés sur le compte BE72 000-0000016-16 ou via le site www.croix-rouge.be (avec mention "Irma"). (Belga)